



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE DÉPUTÉ BENOIT CHARETTE HONORE LA FAMILLE FARSA

Saint-Eustache, le 30 mai 2011 – Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, a préparé une belle surprise aux membres de la famille Farsa en leur remettant la prestigieuse Médaille de l'Assemblée nationale, et ce, afin de souligner leur inestimable apport à la communauté régionale et à la nation québécoise. C'est aussi grâce à la précieuse complicité de la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, M^e Sonia Paulus, que cet événement marquant a pu se réaliser.

«Les membres de la famille Farsa, soit le père, la mère, leur fille et leurs trois fils, sont très généreux de leur temps et de leur argent. Ils soutiennent la Fondation de l'hôpital Saint-Eustache, ainsi que plusieurs organisations sportives et caritatives. D'origine libanaise, les Farsa sont des Québécois pleinement engagés et intégrés à la communauté québécoise. Mais c'est avant tout sur les plans de la solidarité et du dévouement que les Farsa sont des modèles pour leurs concitoyennes et leurs concitoyens», a déclaré le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration.

La mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a souligné la détermination de la famille Farsa. «Ils ont relevé des défis et ont su faire leur place sur leur terre d'adoption. Ils récoltent aujourd'hui un vif succès fort mérité en affaires. Ce sont des gens de cœur et humains. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est très fière de pouvoir compter sur des gens d'affaires aussi remarquables», a ajouté M^e Paulus.

La Médaille de l'Assemblée nationale est à l'usage exclusif des parlementaires de l'Assemblée nationale. Elle est remise à des personnes de leur choix méritant une reconnaissance particulière. Elle est également offerte à des députés, autres élus ou personnalités comme cadeau officiel lors de missions de parlementaires de l'Assemblée nationale à l'extérieur du Québec ou à l'occasion d'accueils à l'Assemblée nationale. Elle est fabriquée en laiton, fini antique laqué. Elle est une reproduction de la médaille gravée par l'artiste Serge Santucci. L'avertissement représente une vue stylisée de l'Hôtel du Parlement. Le revers, qui illustre une effigie du premier orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, Jean-Antoine Panet, est une partie de la toile de Charles Huot Le Débat sur les langues qui ornent la salle de l'Assemblée nationale. L'inscription 1792 indique les débuts du parlementarisme québécois. Ses récipiendaires sont dûment enregistrés à l'Assemblée nationale, et ce, pour la postérité.

-30-

Renseignements : Benoit Charette
450 623-4963